



## SEANCE DU MERCREDI 09 JUILLET 2025

Le mercredi 09 juillet 2025 à 19 heures, le conseil municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT.

**Étaient présents :** Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzanne, Burlet Brigitte et Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Chêne Claude, Le Therzien Serge et Pelhâte Olivier ;

**Absents ayant donné procuration :**

Madame Boistard Sylvie a donné sa procuration à Madame Rey Suzanne.  
Madame Curiallet Laura a donné sa procuration à Monsieur Breyton Stéphanie.  
Monsieur Besson Hervé a donné sa procuration à Monsieur Besson Patrick.  
Monsieur Guyotot Patrick a donné sa procuration à Madame Burlet Brigitte.

Monsieur BESSON Patrick est élu secrétaire.

N°	Intitulé	Vote		
		Pour	Contre	Abstention
68-2025	Approbation du marché - Extension du réseau de chaleur bois granulés - Complexe salle polyvalente/auberge/camping	10+4		
69-2025	Approbation devis Ener'Bat - AMO rénovation énergétique - Complexe salle polyvalente/auberge/camping	10+4		
70-2025	Approbation tarifs - Musée de l'Ours des Cavernes	10+4		

Secrétaire de séance,  
BESSON Patrick

Le Maire,  
LENFANT Anne



Pour le Maire absent,  
L'Adjoint

REY Suzanne





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU MERCREDI 09 JUILLET 2025

Le mercredi 09 juillet 2025 à 19 heures, le conseil municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT.

**Étaient présents** : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzanne, Burlet Brigitte et Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Chêne Claude, Le Therizien Serge et Pelhâte Olivier ;

**Absents ayant donné procuration :**

Madame Boistard Sylvie a donné sa procuration à Madame Rey Suzanne.  
Madame Curiallet Laura a donné sa procuration à Monsieur Breyton Stéphanie.  
Monsieur Besson Hervé a donné sa procuration à Monsieur Besson Patrick.  
Monsieur Guyotot Patrick a donné sa procuration à Madame Burlet Brigitte.

Monsieur BESSON Patrick est élu secrétaire.

### 68 -2025 : APPROBATION DU MARCHÉ – EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR BOIS GRANULÉS – COMPLEXE SALLE POLYVALENTE/AUBERGE/CAMPING

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des travaux relatifs à l'extension du réseau de chaleur bois granulés concernant le complexe salle polyvalente / auberge / camping.

Après délibéré, le Conseil Municipal approuve les marchés avec les entreprises suivantes :

➤ lot 1 : Chauffage  
Entreprise « FELLER CHAUFFAGE »  
Montant du marché : 27 052.00€ HT

➤ lot 3 : GO/VRD  
Entreprise « LES FILS DE H. BRON »  
Montant du marché : 46 665.20€ HT

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.  
Publié, notifié et transmis en préfecture.

Secrétaire de  
Séance,

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 10+4  
Date de la convocation : 04/07/2025  
Date d'affichage : 04/07/2025  
Votes :  
Pour : 10+4      Contre :      Abstention :

Le Maire,  
Anne LENFANT



68/2025

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU MERCREDI 09 JUILLET 2025

Le mercredi 09 juillet 2025 à 19 heures, le conseil municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT.

**Etaient présents** : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzanne, Burlet Brigitte et Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Chêne Claude, Le Therizien Serge et Pelhâte Olivier ;

**Absents ayant donné procuration** :

Madame Boistard Sylvie a donné sa procuration à Madame Rey Suzanne.  
Madame Curiallet Laura a donné sa procuration à Monsieur Breyton Stéphanie.  
Monsieur Besson Hervé a donné sa procuration à Monsieur Besson Patrick.  
Monsieur Guyotot Patrick a donné sa procuration à Madame Burlet Brigitte.

Monsieur BESSON Patrick est élu secrétaire.

### 69-2025 : APPROBATION DEVIS ENER'BAT – AMO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – COMPLEXE SALLE POLYVALENTE/AUBERGE/CAMPING

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Madame le Maire :

- rappelle à l'assemblée qu'un audit énergétique du complexe salle polyvalente / camping / auberge a été effectué par l'entreprise ENER'BAT. La chaufferie fuel étant d'origine, il est proposé d'en changer. La solution de raccordement au réseau de chaleur bois granulés à la chaufferie municipale du musée / ateliers a été proposée. Pour cela il est nécessaire d'étudier les détails de ce projet.
- rappelle à l'assemblée qu'un premier devis AMO – Extension réseau de chaleur – Ener'Bat a été approuvé par le conseil municipal le 08 janvier 2025.
- présente le devis de l'entreprise « ENER'BAT » pour AMO – Rénovation énergétique du complexe salle polyvalente/auberge/camping.
- propose d'approuver ce devis pour un montant de 24 865.50€HT soit 29 838.60€TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- approuve, le devis de l'entreprise « ENER'BAT » pour un montant de 24 865.50€HT soit 29 838.60€TTC
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les documents correspondants.

69/2025

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.  
Publié, notifié et transmis en préfecture.

Secrétaire de  
Séance,



Le Maire,  
Anne LENFANT



Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 10+4  
Date de la convocation : 04/07/2025  
Date d'affichage : 04/07/2025  
Votes :  
Pour : 10+4          Contre :          Abstention :

69/2025

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU MERCREDI 09 JUILLET 2025

Le mercredi 09 juillet 2025 à 19 heures, le conseil municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT.

**Étaient présents :** Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzanne, Burlet Brigitte et Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Chêne Claude, Le Therizien Serge et Pelhâte Olivier ;

**Absents ayant donné procuration :**

Madame Boistard Sylvie a donné sa procuration à Madame Rey Suzanne.  
Madame Curiallet Laura a donné sa procuration à Monsieur Breyton Stéphanie.  
Monsieur Besson Hervé a donné sa procuration à Monsieur Besson Patrick.  
Monsieur Guyotot Patrick a donné sa procuration à Madame Burlet Brigitte.

Monsieur BESSON Patrick est élu secrétaire.

### 70-2025 : APPROBATION DES TARIFS – MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES

Madame le Maire soumet à l'examen du conseil municipal le prix des articles du Musée de l'Ours des Cavernes : modification et création de nouveaux tarifs, comme indiqué ci-dessous.

### Création de nouveaux tarifs au Musée de l'ours des cavernes 9 juillet 2025

Description	Prix d'achat HT	Prix d'achat TTC	Prix de vente TTC
Les petits guides FIRST	2,56 €	2,70 €	4,50 €
Le petit guide d'observation des oiseaux migrateurs	2,27 €	2,39 €	3,99 €
La Quête des Ours – tome 1	5,33 €	5,62 €	7,50 €
April et le dernier Ours – tome 2	9,88 €	10,42 €	14,90 €
Bouteille isotherme Alt 2082	10,79 €	12,95 €	19,50 €
Gourde alu – Mon P'tit Som	3,81 €	4,57 €	7,50 €
Carte décorative Chartreuse	1,67 €	2,00 €	3,00 €
La Monumentale Histoire	7,96 €	8,40 €	12,00 €

Désormais, tous les petits guides des éditions First sont regroupés sous le nom Petits guides FIRST.

Les Défis Nature à 12,50€ sont également rassemblés sous la même et unique appellation de Défis Nature.

70/2025

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## Modification de tarifs au Musée de l'Ours des cavernes

Description	Ancien prix de vente TTC	Nouveau prix de vente TTC
Peinture Ours FournieArt	40,00 €	35,00 €
Livre « Deux ours »	13,50 €	14,95 €

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de ces tarifs et après en avoir délibéré :

- décide de modifier les tarifs existants
- d'approuver les nouveaux tarifs du Musée de l'Ours des Cavernes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.  
Publié, notifié et transmis en préfecture.

Secrétaire de  
Séance,



Le Maire,  
Anne LENFANT



Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 10+4  
Date de la convocation : 04/07/2025  
Date d'affichage : 04/07/2025  
Votes :  
Pour : 10+4      Contre :      Abstention :

70/2025

Le Maire :  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ;  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.